

Madame, Monsieur,

Chemillé, le 3 septembre 2018

Nous abordons aujourd'hui une nouvelle année scolaire.

Voici diverses informations qui vous permettront de mieux suivre la vie et le travail de vos enfants au collège en collaboration avec l'équipe éducative.

### **1 - Quelques chiffres**

Le collège St Joseph compte cette année 693 élèves qui sont répartis dans 25 classes : 7 sixièmes, 7 cinquièmes, 6 quatrièmes, 5 troisièmes et un groupe ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire).

### **2- Changement au sein de l'équipe éducative**

Plusieurs enseignants rejoignent l'équipe éducative à la rentrée : Mr BOISSELIER (SVT), Mme BRUNET (mathématiques), Mme LEFEVBRE (mathématiques) actuellement remplacée par Mme MARTY, Mme DELAHAYE (Espagnol), Mr JEANNETEAU (technologie, physique) Mme LY (anglais), Mr MENEY (français), Mr MORINEAU (histoire-géo), Mr TANGUY (français), Mme CERISIER et Mme HAMELIN (vie scolaire), Mme MAROLLEAU et Mme RENOU Marie (AESH), Mr PIOUS (entretien) . Nous leur souhaitons à tous la bienvenue au collège Saint Joseph.

L'équipe de direction accueille cette année Mme THENARD (responsable niveau 4<sup>ème</sup>).

Nous souhaitons aussi bonne route à ceux qui nous quittent pour de nouveaux horizons, tout particulièrement Mme GRIMA (français), Mme FROUIN (mathématiques), Mr CITOLEUX (entretien), Mr SIMON (vie scolaire), Mr KNINAH (français), Mme MORILLON (technologie)

### **3 - Contacts parents-équipe éducative**

Des contacts permanents peuvent être établis entre la famille et l'équipe éducative par l'intermédiaire du cahier de bord ou par téléphone, à l'occasion des permanences ou des rendez-vous avec les professeurs ou le chef d'établissement. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Vous pouvez également contacter en fonction de vos besoins l'accueil, le secrétariat, la vie scolaire et la comptabilité. Vous trouverez ci-joint une affichette à conserver avec les différents contacts.

Un **cahier de bord** a été remis aux élèves : il sert à la fois de carnet de correspondance et d'agenda. Merci de le parcourir et de signer le verso de la page de couverture et le règlement intérieur en page 2.

Les circulaires et informations vous parviendront par courriel ou par courrier par l'intermédiaire de votre enfant si vous n'avez pas communiqué d'adresse mail. Une information concernant un rappel pour la remise des fournitures scolaires et les dates de rentrée a été envoyée à l'ensemble des familles. Si vous n'avez pas reçu cette information par mail veuillez contacter le secrétariat à l'adresse suivante [secretariat@stjochemille.org](mailto:secretariat@stjochemille.org).

Les bulletins trimestriels vous seront envoyés par courrier postal à chaque fin de trimestre. Nous vous rappelons que vous devez les conserver précieusement.

Vous pouvez également consulter les notes sur le site du collège, nous transmettrons prochainement aux nouveaux parents d'élèves les informations pratiques et le code d'accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail). L'accès à l'ENT sera possible à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

### **4 – Photos scolaires**

Les photos concernant les élèves de 6<sup>ème</sup> auront lieu le jour de la rentrée le 3 septembre.

Les photos pour les niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> auront lieu le mardi 4 septembre.

### **5 - Horaires**

Les cours ont lieu de 8 h 40 à 11 h 30 ou 12 h 30 et de 14 h à 17 h (16 h pour les ulis) ; le mercredi midi, les cours se terminent à 11 h 50. Le collège est ouvert à 8 h 25 le matin. Aucun élève n'est admis sur la cour plus tôt sauf les élèves qui sont accueillis en étude à partir de 8 h. Le midi, les élèves externes rentrent à la maison à la fin de leurs cours à 11 h 30 ou 12 h 30. L'accueil et le secrétariat sont ouverts en continu de 8 h à 18 h 15, sauf le mercredi de 8 h à 12 h.

## **6 – Absences**

En cas d'absence imprévue de votre enfant, nous vous demandons de prévenir l'établissement par téléphone au **02.41.30.28.34** ou par mail ([viesoclaire@stjochemille.org](mailto:viesoclaire@stjochemille.org)) avant 8 h 45 et de justifier cette absence dès son retour par écrit. Les justificatifs sont remis à la vie scolaire. Nous vous remercions d'utiliser à cet effet le cahier de bord.

Les absences prévisibles doivent rester l'exception et seulement faute d'autre solution possible, elles font l'objet au préalable d'une information écrite au directeur et orale (par l'intermédiaire de l'élève) auprès des professeurs concernés. Les rendez-vous médicaux sont à prendre en priorité hors temps scolaire.

En cas de départ en cours de journée, l'élève doit se présenter à la vie scolaire pour être autorisé à quitter l'établissement. **Cette année une carte de scolarité sera remise à votre enfant**. Les élèves qui partent au cours de la journée devront la laisser à l'accueil pour justifier toute sortie (rdv orthophoniste, ...). Votre enfant la récupérera en vie scolaire, le jour même ou le lendemain. Elle est valable pour les 4 années collège, votre enfant devra en prendre soin.

**NB : un répondeur vous permet de laisser un message à la vie scolaire (02.41.30.28.34), en dehors des heures d'ouverture.**

## **7 - Sécurité dans les transports et aux abords du Collège**

Pour la sécurité et le bien-être de tous :

- ✓ à leur arrivée au collège, les élèves ne restent pas sur le parking et rentrent dans l'enceinte du collège.
- ✓ correction et courtoisie aux abords du collège et dans les transports sont indispensables, chacun veille au respect du code de la route (éclairage des vélos, respect des voies de circulation et des emplacements de parking) et des autres usagers, notamment des piétons.

## **8 - Manuels scolaires**

Les manuels sont prêtés par le collège. Nous vous demandons de veiller à ce qu'ils soient **couverts** et que votre enfant en prenne soin. Les manuels anormalement abimés ou égarés seront facturés en fin d'année.

Les manuels remis aux élèves de 6<sup>ème</sup> restent à la maison, des manuels sont également à leur disposition dans les salles de classe.

## **9 - Cartes du restaurant scolaire**

Une carte de cantine est remise aux nouveaux élèves (elle sera facturée 3.50 €), celle-ci est utilisée jusqu'à la fin du collège. En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte est refaite et facturée 10 €. Il est donc important que votre enfant en prenne le plus grand soin.

## **10 - Congés scolaires (Zone B) et journée pédagogique**

- Toussaint : du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 5 novembre au matin
- Journée pédagogique : lundi 5 novembre (les cours ne seront pas assurés – l'établissement reste ouvert)
- Noël : du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier au matin
- Hiver : du vendredi 8 février après la classe au lundi 25 février au matin
- Printemps : du vendredi 5 avril après la classe au mardi 23 avril au matin
- Ascension : du mercredi 29 mai après la classe au lundi 3 juin au matin
- Eté : le vendredi 5 juillet après la classe.

## **11 – Carte d'identité**

Nous vous invitons à vous assurer que votre enfant est bien en possession d'une carte d'identité, celle-ci étant indispensable pour les séjours à l'étranger et le brevet des collèges.

**Compte-tenu des délais qui peuvent être longs, nous vous conseillons de faire les démarches dès maintenant.**

## **12 - Documents administratifs**

Veuillez compléter et vérifier le dossier de rentrée et le remettre dans l'enveloppe à la vie scolaire au plus tard le **14/09/2018**.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous souhaite, à vous et à vos enfants, une très bonne année scolaire

.....

Le Chef d'établissement,  
J. F. MAITRE

